

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2024 – SESSION EXTRAORDINAIRE**

Présents : M. GUYON, F. JOBARD, O. PERRAD, J. FOURNIER, M. CAPET, A. ARNAUD, M. FONGELLAS, T. GERARD, L. GRESSET, A. JACQUET, F-H LOERCH, J. MOREL, L. RICHARD

Excusés : G. GERBOD pouvoir à M. GUYON, L. GUILLAUME pouvoir à L. GRESSET

Secrétaire de séance : Mailys CAPET

Convocation : du 16 mai 2024

**1) Approbation compte-rendu du 11/04 et nomination du secrétaire de séance**

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 11 avril à l'unanimité.

Mailys CAPET est désignée secrétaire de séance.

La séance extraordinaire est ouverte.

**2) Ligne de trésorerie**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de l'obligation de contracter une ligne de trésorerie afin de débloquer des fonds rapidement pour permettre le paiement des dépenses en cours.

L'offre transmise par la Caisse d'Epargne est la suivante :

- Montant : 100 000€
- Durée : 1 an
- Marge sur €str : 1.50%
- Paiement des intérêts : Trimestriel
- Frais de dossier : Néant
- Commission d'engagement : 0.25%
- Commission de mouvement : Néant
- Commission de non-utilisation : Néant

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Mme le Maire à signer le contrat et tous les documents se rapportant à ce dossier, et à effectuer sans autre délibération les tirages et remboursements relatifs à la ligne de trésorerie interactive, dans les conditions prévues par le contrat.

### **3) Organisation des élections**

Mme le Maire rappelle les élections européennes le dimanche 9 juin. La tenue du bureau de vote aura lieu de 8H à 18H. Le dépouillement se fera à la suite. Un tableau sera envoyé, par mail, aux conseillers pour s'inscrire.

La séance est levée à 20 heures.

Fait à Bellefontaine, le 27 mai 2024